

# sentier des Clouques

S10

Départ : parking de la mairie (Foyer rural),  
randonnée de 2 h 30 - distance 10 km

Saint-Martin

1. Longer le lotissement, prendre à gauche et de suite à droite, descendre sur la voie goudronnée.
2. Prendre à droite, après le centre équestre. Au bout du chemin, tourner à gauche...
- 3... Prendre à droite le chemin de terre, longer sur la gauche la RN 21 Mirande/Tarbes (*ancienne voie ferrée*).
4. Un peu de goudron, (*maison de garde-barrière à gauche*). Aller tout droit. Traverser un petit ruisseau (*ouvrage d'art à droite*) / chemin / longer un champ / traverser la voie ferrée et la longer par la droite en bordure de champ.
5. Arrivé à l'ouvrage d'art (*pont*), à gauche, longer le ruisseau...
6. ...le traverser pour entrer dans un premier bois.
7. En bout de clairière, retraverser le ruisseau et longer le champ jusqu'à un chemin de terre.
8. Prendre à gauche le pont pour atteindre le haut du coteau.
9. Au sommet à gauche et de suite à droite, jusqu'au ruisseau.
10. Le traverser et entrer dans le bois, monter et suivre la clairière au sud du bois
11. Entrer dans un autre bois, descendre, remonter au bord d'un champ, pénétrer de nouveau dans ce bois.
12. À la voie goudronnée\* (**variante**), pour continuer le sentier. prendre à gauche, puis à droite au croisement (*croix*).
13. Avant de remonter quitter la voie goudronnée, en prenant à droite et descendre (*lac à gauche*).
14. Traverser une 1<sup>ère</sup> route. Aller tout droit.
15. À la 2<sup>e</sup>, à droite vers le village de Saint-Martin.

\* **variante** : à droite, possibilité de retour au village.

\* Sentier ouvert toute l'année

Acta